

Conclusions de l'atelier sur l'évaluation de la recherche universitaire,

AFIRSE - ERF/ED/UNESCO - LAREQUOI

Sylvie Didou Aupetit

didou@cinvestav.mx

Die-cinvestav, Mexique

13 octobre 2013

L'atelier sur *L'évaluation de la recherche universitaire: principes généraux et application à deux disciplines, les sciences de l'éducation et les sciences de gestion*, organisé par l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Education (AFIRSE), ERF/ED/UNESCO et le laboratoire LAREQUOI de l'Université de Versailles- St Quentin en Yvelines, s'est déroulé dans les locaux de l'UNESCO à Paris, les 1er et 2 Juillet 2013. Il a regroupé une quarantaine de participants, venant d'une dizaine de pays et de divers établissements.

Durant la réunion, des cas d'études portant sur la construction, les réformes et les attributions des agences d'évaluation ont été présentés. Outre la France, Ils ont permis de traiter de la situation en Bulgarie, au Brésil, au Canada, au Cameroun, en Espagne, aux Etats Unis, en Grèce, au Maroc, au Mexique, au Liban et au Togo.

Bien qu'une partie importante des interventions ait concerné la France, la présentation des expériences des autres pays a permis de détecter des lignes transversales de réflexion. Les conclusions présentées ici, qui ne répètent pas les Actes du Colloque actuellement préparés, identifient les thèmes que les participants au Séminaire ont considérés comme des questions partagées, au-delà des singularités de chacun des pays.

Parmi les plus fréquemment analysées, on peut signaler celles portant sur les impacts de l'évaluation sur d'une part les carrières académiques et la profession de chercheur et de l'autre sur les répercussions des procédures d'assurance qualité au niveau des établissements, en particulier en ce qui concerne l'habilitation des programmes. En ce qui concerne le premier point, les préoccupations ont essentiellement porté sur la normalisation des carrières académiques, via l'imposition de normes de qualité contraignantes, que ce soit du fait des avantages financiers y étant liés (Mexique) ou du fait que l

l'évaluation soit obligatoire. Tant les critères de recrutement des jeunes chercheurs que les schémas de trajectoire scientifiques selon les générations ont été au cœur de ce débat. La question « qu'est ce qui explique la très rapide expansion des processus d'évaluation et la neutralisation relative des critiques dont elle avait été l'objet lorsqu'elle a été lancée à grande échelle par les gouvernements » a été posée mais les conditions de l'atelier n'ont pas permis d'y répondre de manière satisfaisante. En relation avec le second point, le prestige conféré par l'évaluation et leurs retombées dans l'organisation interne du champ, des disciplines et des effectifs ont été au centre des discussions: le cas du Brésil a été particulièrement intéressant à ce propos et la structure et composition de la base de données LATTES qui met en circulation des informations sur la productivité des chercheurs devrait être analysée, comme une pratique d'intérêt et de référence. Des commentaires ont également été faits également sur les ressources allouées sur la base des résultats de l'évaluation aux individus et sur leurs bénéficiaires (élargissements de la prime d'excellence académique en France aux maîtres de conférences, Système national de recherche au Mexique). La participation de l'évaluation à la reconfiguration de secteurs d'élite, tant en ce qui concerne les individus que les établissements, est un topique qui a été reconnu comme important pour la recherche future sur l'évaluation et ses effets.

Un second volet de réflexions a été constitué autour du thème des objets de l'évaluation et des mesures ou bien des procédures qualitatives permettant d'apprécier la qualité des phénomènes considérés. Le cas de la France a montré l'intérêt des responsables pour développer des critères d'évaluation adaptés aux contextes des établissements et à leur environnement et à prendre en compte les demandes fréquentes qui leur sont adressés par les membres des communautés académiques et scientifiques, dont ils font souvent partie d'ailleurs. Les transitions entre le statut de chercheur et celui d'expert semble donc être un autre des thèmes de recherche à creuser, en considérant tant les règlements qui précisent la participation des universitaires aux structures d'évaluation que les modèles de trajectoires que le renforcement de divers types d'évaluation (des établissements, des projets et des publications) permet. Deux autres thèmes importants sont celui d'ailleurs des charges de travail (tant en termes de décharge que d'obligations) et des rétributions financières attachées aux fonctions de pair et d'expert et de la « professionnalisation » des individus dans ces tâches. Comment devient-on expert, quelles sont les formations et les schémas permettant d'en devenir acteur ou opérateur, quelles sont les obligations et l'éthique de cette fonction?

Un troisième thème mentionné principalement par les intervenants travaillant au Sud est celui de l'internationalisation de l'évaluation, tant en ce qui concerne la définition des exigences et des critères appliqués aux personnes, aux programmes et aux établissements que l'opération même des mécanismes d'évaluation. A ce propos, l'exemple de la Grèce présenté par Georges Stamelos, a permis de démontrer les tensions existantes entre des processus situés entre le local et l'international et les problèmes posés par la nécessité de garantir l'objectivité de l'évaluation tout en garantissant une connaissance suffisante des situations domestiques permettant d'en comprendre la spécificité. Les questions de la « distance critique » et de la proximité avec l'objet évalué en situation a amené l'ensemble des participants à analyser le rôle des « pairs » dans des processus participatifs, parfois présentés comme pratiquement autogérés et, de ce fait même, susceptibles de s'inscrire dans des registres de comportements indésirables comme les règlements de compte et les intérêts politiques liés à des formes de clientélisme. L'exposition de quelques mécanismes visant à établir des contrôles minimums et collectifs de ces déviations et à garantir un droit d'appel des évalués face aux évaluateurs a été particulièrement intéressante. Cette discussion pourrait être reprise et faire l'objet d'un travail comparatif réalisé par des spécialistes, à partir de situations nationales extrêmement différentes dans lesquelles les contrôles s'exercent soit par le biais de commissions disciplinaires chapeautant le travail des groupes d'experts réalisant le travail d'observation de terrain, soit par le biais de réseaux universitaires, de type régional ou national, comme au Liban ou en Afrique de l'Ouest.

D'autres suggestions ont porté sur l'évaluation des revues scientifiques, dans un contexte international marqué par le déploiement rapide d'un secteur qui rassemble un nombre croissant de revues électroniques et par la constitution de réseaux visant, par ce biais, à garantir la circulation de *commons goods*, dans des conditions diverses de gratuité partielle ou totale pour l'utilisateur et le contributeur. Ce thème est intéressant, même s'il n'a pas pu être abordé en profondeur lors de la réunion. La question des langues de publication dans des revues considérées comme d'excellence a également été mentionnée, avec des apports sur les stratégies institutionnelles aidant les chercheurs à publier dans une langue comme l'anglais, par exemple en Espagne. Une révision des dispositifs mis en œuvre à cet effet, des appuis à la traduction proposés par les établissements de prestige dans divers pays mais aussi une réflexion critique sur les hiérarchies implicites qu'entraîne la prédominance de l'anglais devrait donc être menée, surtout dans des pays qui, comme ceux du Maghreb ou le Liban, se préoccupent du néo colonialisme qui entache certaines pratiques de publication et formes d'organisation de la recherche en réseaux multinationaux. La question

de comment créer des revues de qualité dans des pays non anglophones est particulièrement intéressante et une identification de quelques exemples et circuits de transfert des connaissances produites serait un apport non négligeable à la réflexion sur l'évaluation des pratiques de qualité en recherche.

La question des *rankings* a également été mentionnée, en référence aux établissements et à leur prestige relatif, dans un univers scientifique où la mobilité étudiante et scientifique s'accroît et où la concurrence entre établissements et programmes s'exerce non seulement sur des échelles nationales ou locales mais aussi au niveau mondial. Bien que le temps n'ait pas été suffisant pour aborder ce thème de façon exhaustive, quelques participants ont signalé qu'ils faudrait travailler dans une optique de recherche les stratégies d'adaptation des établissements aux exigences de rankings comme WCU ou Times.

Finalement, la gestion et la conduite des agences d'évaluation, les modes de participation de différents acteurs et stakeholders ont été fréquemment mentionnés. La récurrence de ces thèmes révèle leur importance stratégique tant en termes de légitimation des pratiques que d'amélioration des procédures et de la transparence des résultats obtenus en fonction des objectifs poursuivis.

En conclusion, l'atelier a permis l'identification de thèmes de recherche dont l'exploration, dans une perspective comparée et systématique, permettrait sans nul doute de dépasser des appréciations idéologiques de l'évaluation de la recherche et de mieux comprendre ses fonctionnements et ses points sensibles. L'Afirse, qui regroupe des réseaux de spécialistes en éducation dans des pays qui ont construit leurs systèmes d'assurance qualité, accréditation et évaluation de manière différente, pourrait conduire des réflexions débouchant sur des recommandations de type stratégique et sur des apports conceptuels. Un premier produit pourrait être une réflexion sur les thèmes considérés comme porteurs lors de l'atelier de Juin, à partir des cas d'étude nationaux. Les résultats seraient un atelier de discussion avec des décideurs et une publication académique.